



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 17/11/2017

Reçu en préfecture le 17/11/2017

Affiché le

17 NOV. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DB20171111-DE

DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 15 novembre 2017

ZAC DE KERDROUAL – VENTE SARL YANTINEN

Etaient présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LEÇUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Pierre-Yves CAINJO, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Ronan LOAS, Nolwenn DELALEE à Jean- Guillaume GOURLAIN.

Absente excusée : Yolande ALLANIC

Secrétaire de séance : Antoine GOYER

Présents : 30
Pouvoirs : 2
Absente : 1

AFFAIRES ECONOMIQUES

n°11

ZAC DE KERDROUAL – VENTE SARL YANTINEN

Rapporteur : David Drégoire

Le conseil municipal est informé de la signature prochaine d'un compromis de vente au profit de la SARL YANTINEN actuellement dirigée par Monsieur Yannick Le Bechennec, installée 22 allée Jean Louis Barrault à Ploemeur sous la condition suspensive pour l'acquéreur de l'accord du permis de construire et du financement.

L'acquisition concerne le lot 26 de la ZAC de Kerdroual d'une surface de 1 113 m². L'activité principale de l'acquéreur est la pose de carrelages. Le projet de M. Le Bechennec est d'implanter sur le terrain son atelier et son bureau ainsi qu'un laboratoire de fabrication de plats traiteurs pour l'activité de son épouse.

Conformément à la délibération du conseil municipal du 20 décembre 2007, le lot 26, dont la surface inférieure à 2 000 m² est cédé 38 € HT/m², hors incidence éventuelle des travaux de clôture, haies, talus et totem. Le prix de vente hors taxes ainsi déterminé est soumis à la TVA. Cette dernière est calculée sur la marge équivalente entre le prix de vente payé par l'acquéreur et le prix de l'acquisition initialement supporté par la commune.

Les conditions de cession sont les suivantes :

Prix de vente HT	:	42 294, 00 €
Travaux – clôture – haie - totem	:	3 710, 00 €
Prix de vente Hors Taxes	:	46 004, 00 €
Tva sur marge	:	6 756, 65 €
Prix de vente TTC	:	52 760, 65 €

Il est précisé :

- que l'acquéreur a la faculté de substituer toute personne morale qu'il lui plairait, dans laquelle il occupe des fonctions de gérant majoritaire ;
- que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « affaires économiques, emploi, tourisme » et « urbanisme et logement » du 2 novembre 2017;

Vu l'avis de la commission « finances et ressources humaines » du lundi 6 novembre 2017 ;


Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **DONNE** son accord pour la vente du lot n°26 dont le détail figure ci-dessus, les frais y afférents étant à la charge de l'acquéreur ;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire, ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

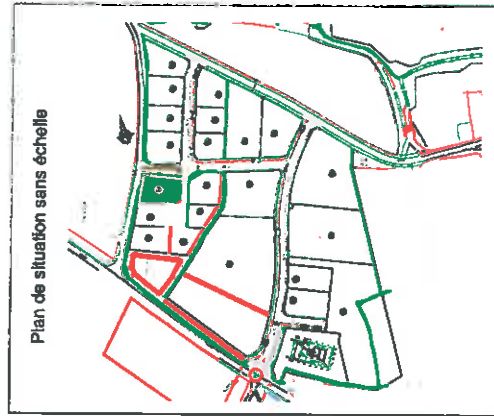

Ronan LOAS,
Maire

PLOEMEUR

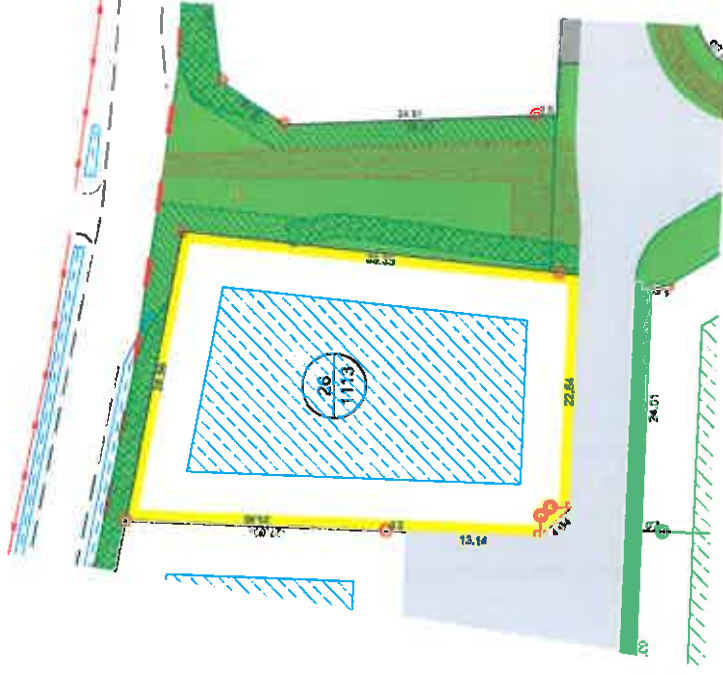
Z.A.C. de Kerdroual

PLAN DU LOT N°26

Acquéreurs :



Lot n°26 Surface : 1113 m²
SHON maximum : 556,5 m²
Adresse :
REFERENCE CADASTRALE :
Section DC n° 296 (11a 13)



Echelle 1/500

Envoyé en préfecture le 17/11/2017
Reçu en préfecture le 17/11/2017
Affiché le **17 NOV. 2017**
ID 056-215601626-20171115-D820171111-DE

LEGENDE

- Périmètre de l'opération
- Numéro du lot
- Surface du lot
- Espace privatif
- Accès au lot (seuil béton)
- Chaussée / Parking / Chemin piéton
- Barres
- Perpendiculaire borne à 2,0 m
- Zone constructible
- Espace vert collectif
- Talus existant à conserver et entretenir
- Talus à créer
- Servitudes passage canalisation assainissement
- Arbres existant à conserver
- Autres ligne sur voirie (position de principe)



Terragone
SOCIETE DE GEOMETRIE APPAREL

Anciennement Levoir et Associés
AGENCE DE LORENT
30, rue de la Belle Fontaine
55100 - LORENT
Tél. 02 97 21 05 21 Fax 02 97 21 81 96
lorent@terragone.fr

Date : 10 mai 2011

Dossier n° L7722